

1. INTRODUCTION

1.1 Motifs de l'intervention

L'opération de fouille préventive fait suite à un diagnostic positif effectué en juillet 2001 (Bouvier 2001) sur l'emprise du projet de lotissement du parc du château Bérard, sis à Vancia, au nord de la commune de Rillieux-la-Pape (Rhône).

1.2 Rappel des résultats du diagnostic

Les 164 sondages du diagnostic, répartis sur une emprise couvrant 5,5 ha, avaient révélé l'existence de vestiges principalement localisés sur une aire de 1,8 ha, au sud-est de l'emprise du projet.

Les vestiges observés, enfouis sous 80-100 cm de sédiment, se rapportaient à au moins deux phases d'occupation distinctes du site :

- un niveau d'occupation, daté de l'âge du Bronze, avait été reconnu dans une dizaine de sondages. Seul un aménagement anthropique (fosse) lui était associé, ne permettant pas de définir la nature et l'extension précise du site.
- des structures médiévales avait d'autre part été identifiées dans l'angle sud-est du même secteur, à proximité du hameau actuel de Vancia.

1.3 Objectifs

Au vu de ces résultats, les services de l'Etat ont prescrit l'engagement d'une fouille avec les objectifs suivants :

- vérifier l'extension des niveaux d'occupation protohistoriques et médiévaux en opérant des décapages extensifs.
- vérifier l'existence éventuelle de plusieurs occupations successives à l'âge du Bronze.
- établir la nature de ces occupations et préciser leur chronologie.
- réinsérer ces épisodes dans l'évolution sédimentaire du site et dégager les grandes étapes de celle-ci.
- réinsérer les découvertes dans leur contexte archéologique local et régional.

2. DEROULEMENT DE L'OPERATION

2.1 Extension des fouilles et décapages

L'implantation de la zone de fouille a été déterminée en fonction des caractéristiques techniques du projet d'aménagement : étant donné la profondeur d'enfouissement des vestiges, l'aire de fouille a été limitée aux emprises des futurs voiries et réseaux, seuls secteurs menacés.

Toutefois, le maître d'ouvrage ayant fait procéder, sans concertation préalable, à un pré-terrassement important sur la zone ainsi désignée, et tronquant ainsi la séquence stratigraphique, le S.R.A. a demandé l'ouverture d'une fenêtre complémentaire sur une aire non terrassée. Cette fenêtre a été implantée au nord de la voirie principale, sur une zone présentant le meilleur potentiel archéologique.

L'emprise totale des zones traitées couvre environ 1600 m², soumis a priori à des conditions de conservation des vestiges inégales :

- la voirie principale (secteurs 1 et 4) présente l'emprise la plus importante. Elle avait subie avant fouille le pré-terrassement le plus conséquent (60/70 cm de décapage) et la circulation intense d'engins de chantier au contact presque direct des niveaux archéologiques laissait supposer des dommages importants. Le secteur 4, récemment déboisé, s'annonçait d'une approche encore plus délicate, en raison des perturbations causées par un dense réseau radiculaire.
- l'emprise du futur chemin piétonnier reliant le lotissement au centre du hameau (zone 3), moins endommagé par un terrassement limité à une profondeur de 30 cm environ, ne présentait qu'un intérêt limité pour l'approche spatiale du site en raison de son étroitesse (5

m). Il offrait cependant une bonne opportunité d'étudier les variations de la séquence stratigraphique dans un axe nord-sud.

- la fenêtre implantée en zone non préterrassée (secteur 2) a permis le traitement intégrale de la séquence stratigraphique sur une surface conséquente de 250 m².

2.2 Déroulement de l'opération

L'approche initiale prévoyait un décapage intégral des emprises concernées, jusqu'au substrat morainique, en trois temps :

- décapage de la voirie principale (secteurs 1 et 4)
- décapage du chemin piétonnier (secteur 3)
- décapage de la fenêtre complémentaire (secteur 2).

Les contraintes apparues en cours d'intervention ont conduit à quelques aménagements de ce schéma de départ.

La première prise de contact sur la voirie principale nous a montré que le niveau d'occupation ou de colluvionnement riche en céramique protohistorique décelé lors du diagnostic avait été entamé par le pré-terrassement des engins sur la totalité du secteur 1. Après avoir constaté que les travaux n'avaient toutefois généré plus en profondeur que des dégâts limités et assez ponctuels (compactage des terres et ornières), il a été décidé de traiter la zone.

Un premier nettoyage permettait de constater l'assez forte densité de mobilier (cf. §), sans qu'il soit au premier abord possible de déterminer si l'on était en présence d'un niveau d'occupation in situ ou de mobilier déplacé au sein d'une couche colluviée. D'autre part, la difficile mise en évidence des premiers fossés nous a vite convaincu que la nature des terrains rendrait très délicate l'identification des structures en creux. Il a donc été décidé de procéder par décapages mécaniques successifs suivis de nettoyage. Selon les secteurs, de 2 à 4 décapages ont été nécessaires au traitement de la couche archéologique sensible (US 2).

Une zone test de 160 m² a été délimitée (cf. fig. , secteur 1A), sur laquelle tous les artefacts ont été relevés individuellement, afin de pouvoir a posteriori trancher sur la nature du dépôt par l'examen des répartitions du mobilier.

Une zone test similaire, mais de dimensions un peu plus restreinte (secteur 2A : 130 m²) a été implantée dans la fenêtre non perturbée par les travaux.

Par ailleurs, des sondages profonds ont été ponctuellement effectués, principalement sur la partie orientale de la voie principale, où il s'est avéré que les niveaux sédimentaires accusaient une forte pendage et où les décapages n'ont pu atteindre la moraine altérée.

2.3 Enregistrement des données

Couches sédimentaires et aménagements anthropiques ont été inventoriés selon deux listes distinctes :

- couches sédimentaires : us 0 à us 6
- aménagements anthropiques : faits F1 à F29

Le mobilier a été regroupé par secteur et par numéro de décapage. Sur les deux zones tests (secteurs 1A et 2A), les pièces typo-chronologiquement significatives ont été localisées et numérotées individuellement.

2.4 Bilan technique

L'intervention de terrain s'est déroulée du 25 février au 22 mars 2002, et a mobilisé un effectif moyen de 3,5 archéologues.

Au total, le bilan des moyens humains et mécaniques engagés est le suivant :

Les décapages ont été exécutés par une pelle hydraulique de 150 CV équipée d'un godet de curage de 200 cm de largeur.

Le terrassement des niveaux supérieurs ayant été préalablement effectué sur une grande partie de la surface, le volume de terre décaissée lors de la fouille est relativement faible (inférieur à 1000 m³).

3. PRESENTATION DES RESULTATS DE L'INTERVENTION

3.1 la séquence stratigraphique

3.1.1 Méthodologie

La fouille a permis de compléter et de préciser les données lacunaires recueillies lors du diagnostic. Les observations ont été réalisées sur les longues coupes obtenues après décapage, sur les bordures sud et nord de la voirie principale, sur les bordures est et ouest du chemin piétonniers, et sur la face nord de la fenêtre complémentaire. Etant donné l'uniformité relative de la séquence stratigraphique et la régularité des pendages qui l'affectent, on n'a pas jugé utile de relever de façon systématique les coupes. 12 logs et 3 brefs tronçons de coupes ont été relevées, à partir desquels des coupes schématiques ont été extrapolées (cf. fig.).

Précisons qu'il n'a pas été possible, à de rares exceptions près, de raccorder à nos observations les données trop succinctes des sondages.

3.1.2 Topographie et séquence type

L'aire de fouille se situe sur le versant occidental de la colline du fort de Vancia. La pente, faible (2,3 %), est orientée ouest nord-ouest / est sud-est (voir fig.).

La séquence stratigraphique se développe sur une épaisseur moyenne de 150 cm au dessus des dépôts morainiques. Les couches superficielles (us 0, 1, 2, 5, 6) sont à dominante limoneuse. La transition entre ces couches est progressive, sans interface nettement dessinée.

Elle a été décomposée de la manière suivante :

- us 0 : terre végétale. Epaisseur constante de 25-30 cm.
- us 1 : limon sableux brun-jaune, avec quelques graviers et pierres. La puissance de la couche varie de 40 cm à un peu plus d'un mètre. L'interface avec la couche sous-jacente est particulièrement peu marquée.
- us 2 : limon argilo-sableuse, devenant de plus en plus argileuse en profondeur. Présence de graviers et galets. La puissance varie de 0 à 90 cm.
- us 3 : argile limoneuse orangée. L'interface supérieure de la couche est relativement bien marquée. Epaisseur comprise entre 25 et 120 cm.
- us 4 : moraine de fond, composée de gravier , blocset galets de modules variables, dans une matrice limono-sableuse.

Les décapages et sondages n'ont pas été menés en deça de cet horizon.

3.1.3 Les variations dans la séquence

Les variations observées dans le développement de cette séquence sédimentaire sont de deux ordres :

- variations d'épaisseur des couches : les séquence se contracte sur l'emprise sud (secteur 3), avec une épaisseur réduite à 80 cm, l'us 2 étant même absente. Relativement constante sur les secteurs 1 et 2 (environ 120 cm), la séquence prend un développement important en bas de pente, à l'extrémité est du secteur 4 (220 cm).

- variations dans l'aspect de certaines couches. dans la partie occidentale du secteur 1, les us 1 et 2 deviennent progressivement plus foncées et plus argileuses (us 5 et 6).

3.2 les témoins archéologiques

3.2.1 présentation générale effectif, taphonomie, distribution spatiale

Hors perturbations récentes, 29 aménagements anthropiques ont été mis au jour sur l'emprise de fouille. S'y ajoute, comme indice archéologique, la couche colluvionnée (us 2), riche en artefacts. La densité globale de vestiges, assez faible (moins de 2 vestiges pour 100 m²) masque une répartition inégale favorisant le secteur central de la zone de fouille (secteur 2, secteur 1 et extrémité ouest du secteur 4), au détriment du chemin piétonnier (secteur 3) et de l'aire orientale de la voirie (secteur 4).

Les 29 aménagements identifiés sont des structures en creux, et comprennent 4 fossés et 25 fosses de dimensions variées.

La mauvaise lisibilité des signatures stratigraphiques, et donc le dépistage difficile des structures en creux, a été précédemment évoquée pour son impact méthodologique. Elle a comme conséquences d'une part une probable perte d'information, certains aménagements « discrets » ayant pu être complètement gommés, et d'autre part une certaine imprécision, doublée d'une fiabilité médiocre, dans le positionnement des niveaux d'ouverture des structures en creux, et donc dans le déchiffrement des horizons archéologiques.

3.2.2 Les aménagements anthropiques

3.2.3 Phasage et distribution stratigraphique des vestiges

Les observations de terrain, malgré les problèmes soulignés, permettent une première amorce de « phasage » montrant au minimum deux grands épisodes d'occupation du site.

Au plus récent se rattachent les fossés 4, 3, 14, qui semblent s'ouvrir dans l'us 1, et qui, en tout cas, recoupent plusieurs structures de l'état antérieur. Les analogies morphologiques relevées entre ces fossés semblent conforter l'idée de leur appartenance à un même ensemble. Le fossé 5, quant à lui, paraît s'ouvrir un peu plus bas dans la séquence (cf. coupe 4), et présente un certain nombre de dissemblances avec les précédents (profil en V, profondeur plus grande, comblement distinct). La fouille n'a pas permis d'établir une éventuelle relation d'antériorité avec F 3 et F 4, il est probable qu'il se rattache à un épisode intermédiaire d'occupation du site.

Les fosses, pour la plupart d'entre elles, semblent partager une position stratigraphique sensiblement similaire, les niveaux d'ouverture se situant dans la partie médiane ou inférieure de l'us 2.

3.2.4 L'us 2 : colluvions ou niveau d'occupation ?

La fouille posait par ailleurs le problème de l'identification de l'us 2, riche en mobilier archéologique, en tant que couche d'occupation ou que sédiment colluvionné enfermant des artefacts déplacés.

Son épaisseur varie d'une quinzaine de centimètres (haut du versant, et secteur 3) à plus de 60 cm (extrémité est de la zone de fouille). Les relevés effectués dans les deux zones tests donnent une image de la densité d'artefacts qu'elle contient :

secteur 1A : 699 pièces sur une surface de 200 m² et pour une épaisseur d'environ 15 cm.

secteur 2A : 464 pièces sur une surface de 128 m² et pour une épaisseur moyenne de 20 cm.

La répartition spatiale des éléments collectés montrent une densité globalement plus élevée dans la partie basse du versant. Plus ponctuellement, certaines concentrations s'expliquent lorsqu'on surimpose la carte de répartition avec le plan des structures mises au jour un peu plus bas : ainsi, les fosses 8 et 9 notamment apparaissent dès avant qu'on ait pu délimiter leur creusement, ce constat étant à mettre en rapport avec les difficultés de lecture évoquées.

Les tessons collectés dans l'us 2 présentent une poids moyen de 9 g, qui varie peu d'un secteur à l'autre (de 8,6 g sur le secteur 2 à 11,2 g sur le secteur 3). Ces moyennes masquent une assez forte variabilité, les tessons de moins d'un centimètre de longueur et les pièces de plus de 10 cm en constituant les extrêmes. La plupart des fragments présentent des fractures peu émoussées, témoignant de déplacements nuls ou faibles. On observe pour les deux zones tests une sensible variation de gabarit entre la partie haute et la partie basse de la couche (cf. diag.), le poids moyen des tessons passant de 17 g (décapages supérieurs), à 9 g (décapages inférieurs). Cette observation peut traduire une modification de la nature des dépôts entre le sommet et la base de la couche, ou une modification d'intensité des processus de mise en place.

Le positionnement des tessons dans la couche est très variable : les plus grosses pièces sont généralement disposées à plat, les autres affectent des pendages très divers et sans cohérence.

L'examen typologique du mobilier, qui sera développé plus loin, complète de façon utile ces données. La facture de la plupart des tessons évoque la Protohistoire, mais une douzaine de pièces se rapportent à des périodes plus tardives : fragments de tegulae, céramiques fines tournées, et même un fragment de terre cuite glaçurée. Les quelques éléments typologiques issus du fonds protohistorique confortent cette hétérogénéité, avec des détails caractérisant principalement le Bronze final I, mais aussi le Bronze ancien, et éventuellement l'âge du Fer. Ce mélange est particulièrement évident dans le segment supérieur de l'us 2. Dans le segment inférieur de cette même couche, si aucun sol archéologique n'est apparu lors du décapage, on a ponctuellement, sur la coupe 4, pu mettre en évidence un fin niveau concentrant tessons et éclats de galets, qui pourrait matérialiser le sol correspondant à l'implantation des fosses du Bronze final I.

3.3 le mobilier

3.3.1 effectifs et répartition

Au total, 3671 fragments d'objets ont été recueillis. Il s'agit en très forte proportion de céramique (98,6%), à laquelle est associé un modeste contingent d'industrie lithique (46 pièces). Enfin, on note la présence très anecdotique d'un fragment de bracelet en roche verte, de deux scories de fer et de deux fragments osseux.

70 % des artefacts proviennent des décapages effectués dans l'us 2, 30 % ayant été mis au jour dans les structures. Sur les 29 aménagements anthropiques reconnus, 15 se sont avérés stériles. Parmi les 14 autres, les 5 plus riches fournissent 87 % du total des ensembles clos, deux d'entre elles (F 8 et F 24) rassemblant à elles seules 568 objets.

3.3.2 La céramique

3.3.2.1 les ensembles clos

La fosse silo F 24 a livré le plus important effectif d'artefacts, et également le plus grand nombre de pièces typologiquement caractéristiques. Les vases sont modelés dans des argiles à dégraissants minéraux grossiers. Les couleurs de surface, variant du noir au brun-orangé, révèlent des cuissons mal contrôlées. Les éléments de formes se rapportent à des vases de dimensions variées, mais présentant certains caractères morphologiques répétitifs : profils aux segmentations marquées (carènes ou épaulements accentués), rebords déversés, lèvres biseautées. Les pièces décorées sont nombreuses, mais le répertoire des techniques et des motifs est pauvre : lignes de digitations, cannelures superficielles, plus rarement lignes incisées. La combinaison de ces traits distinctifs oriente implicitement la recherche de lots de comparaisons vers des contextes du « complexe à céramique cannelée », englobant dans nos régions le Bronze final I et le Bronze final IIa.

Parmi les sites représentatifs de ces contextes, mentionnons Quincieux « Terre de Vaux », Genas « sous-Genas », Montagnieu « le pré de la cour », Corbas « Boulevard urbain sud », Lyon « boulevard Périphérique Nord », Ambérieu « grotte du Gardon ».

Il est plus délicat d'affiner la datation à l'intérieur même de la séquence Bronze final I/IIa, la relative faible importance quantitative du lot nous interdisant une approche statistique.

Parmi les possibles caractères archaïsants susceptibles de tirer le lot vers le Bronze moyen, on note l'absence de décor excisé, de décor d'incisions couvrantes au peigne, de cordon lisse prélabial ou de forme à col concave, de languette labiale. Les lignes digitées sur carène de jarre sont toutefois déjà présentes au Bronze moyen (cf. le Gardon notamment).

Les petites jattes carénées (n° 10 à 15) se différencient de celles de Corbas, presque toutes ornées de cannelures ou de lignes de segmentation horizontales multiples. Elles trouvent de meilleurs équivalents dans le mobilier Bronze final I de Lyon (Boulevard périphérique nord). La grosse jarre à bord court déversé (n° 2), trouve plusieurs points de comparaison, à Lyon (Boulevard périphérique nord, Bronze final I), quartier Saint Pierre de Vaise, (Bronze final IIa. Thiériot 1988), mais aussi à Ambérieu, dans des niveaux de la fin du Bronze moyen (Grotte du Gardon). Par contre, nous n'avons trouvé aucun équivalent à la grande jarre très fermée sans bord (n°1).

les panses biconiques n° 6 et 9 appartiennent à de petites jarres à bord déversé, tout comme le rebord n° 5. Celui-ci rappelle un vase de Corbas (Boulevard urbain sud, Ramponi et al. 1998, fig. 68, n° 1). Le décor de cannelures verticales et obliques avec deux petits godrons fait référence à un type de récipients largement distribués au Bronze final I et au Bronze final IIa, et jusqu'au Bronze final IIb en vallée du Rhône, avec par exemple les pièces de Communay (La Raze de la Dame, Sandoz et al. 1993), ou, pour montrer l'extension géographique des références possibles, Gerzat (Chantemerle, Puy-de-Dôme, Vermeulen et al., 2002), Donzère (La Baume des Anges, Drôme, Vital 1993), Chissay-en-Touraine (nécropole de l'Etourneau, Loir-et-Cher, Briard 1989).

Les lignes incisées disposées en registre horizontal sur la panse n° 6 sont plus inhabituelles dans les contextes de ces périodes : on note ainsi leur absence totale à Corbas comme sur le périphérique nord de Lyon.

Les coupes à profil tronconique et bord en biseau (n° 16 à 19) sont par contre fréquentes sur ces mêmes sites, comme dans des ensembles un peu plus tardifs (quartier Saint-Pierre de Vaise).

La fosse F 8 a livré un matériel céramique très semblable par les aspects technologiques comme. Le répertoire de formes et décors présente des similitudes : jarres à panse carénée et lignes d'impressions digitées (n° 2), jarre fermée sans rebord (n° 4), coupe à lèvre ne biseau (n° 9). La grosse jarre n° 1 trouve un point de comparaison sur une pièce du Périphérique nord de Lyon, dont elle se distingue toutefois par la richesse de son décor. Ce même site fournit une forme proche de la pièce n° 4, de même que Donzère, dans un lot un peu plus tardif (Bronze final IIa). Le fragment de col tronconique ouvert (n° 5) appartient probablement à une jarre. Nous n'en avons pas trouvé d'équivalent, mais le registre de digitations sur lèvre s'accorde là encore bien avec les répertoires régionaux Bronze final I / IIa. De même que les bases de panses à impressions digitales légères (n° 6 et 10), dont on trouve des exemples à Corbas, Château-Gaillard (Pichon 1990), Lyon, et même en vallée du Rhône dans des contextes un peu plus tardifs (Donzère, Bronze final IIb). Le bord de pot à cordon lisse prélabial contraste avec cet ensemble : fréquent au Bronze ancien et répandu au Bronze moyen, ce mode d'ornement disparaît en effet presque totalement au Bronze final. Sa présence peut trouver deux explications : soit il constitue un caractère stylistique archaïsant susceptible de tirer vers le haut la datation de l'ensemble (début du Bronze final I ?), soit il s'agit d'un élément résiduel intrusif sans rapport avec l'essentiel du lot.

La fosse F 25 fournit suffisamment d'éléments typologiquement caractérisés pour qu'on établisse le parallèle avec les fosses Bronze final I/IIa F24 et F8. La très fine jatte n° 1 s'apparente par son aspect général au groupe des jattes carénées à bord déversé déjà

présent en F 24, sans qu'on ait pu trouver sur d'autres sites d'exemplaires vraiment approchant. Il en est de même pour le gobelet caréné n° 2.

Bien que relativement pauvre, le mobilier de la fosse 26 se démarque des ensembles précédents, non par les aspects technologiques de la production, mais par les quelques formes et décors représentés. La panse à languettes et cordons lisses orthogonaux (n° 1), les cordons triangulaires lisses (n° 2 et 4), et le long col faiblement galbé (n° 3) font référence non plus à des ensembles du début du Bronze final, mais du Bronze ancien (Lyon Boulevard périphérique nord, Donzère), voire du début du Bronze moyen (Ambérieu, grotte du Gardon).

Les quatre fragments typologiquement significatifs recueillis dans la fosse F6 comprennent des bords de coupes tronconiques dont certaines (n° 3 et 4) sont très semblables à certaines pièces de F 24. Par contre le décors de lignes incisées et de petites impressions du rebord de gobelet (n° 1) paraissent rattacher l'ensemble à un contexte plus tardif du Bronze final III.

Le vase de la fosse F11 présente un aspect singulier : cette jatte grossière sans col porte un décor de cordon digité plus habituel sur les formes fermées. Par sa facture, elle est très voisine des jarres des fosses F8, F24 et F9.

F 28 livre trois fragments intéressants. Deux se rapportent au Bronze final, et sont à rapprocher des ensembles du site attribués au Bronze final I/IIa (n° 1 et 2). Le troisième (n° 3) est un rebord de pot fermé souligné d'un cordon lisse, datable du Bronze ancien. Il s'agit peut-être d'un élément résiduel.

Les deux gros vases de la fosse F9 présentent de fortes ressemblances avec les jarres grossières BF I/IIa des fosses F 24 et F 8 : formes à carène ou épaulement, usage intensif des décors de digitations sur épaule et sur lèvre. La jatte carénée n°2 constitue une forme particulièrement originale.

Tout aussi originale paraît le pot à cordon digité du fait 12. Si l'allure générale évoque vaguement les vases tonneaux très répandus à partir du début de l'âge du Fer, la facture et la relative finesse des parois l'en distinguent cependant, et n'interdisent pas un rapprochement avec le mobilier Bronze final I/IIa de la fosse F8 (n° 4).

Les fosses F 22 et F 23 n'ont fourni que des fragments isolés, panse biconique de gobelet et lèvre déversée, qui peuvent s'intégrer au fonds Bronze final I/IIa déjà décrit.

Ce rapide tour d'horizon met en évidence la présence d'une forte occupation du site au début du Bronze final. s'y rapportent avec certitude 5 structures (F8, F9, F24, F25, F28), et très probablement 4 autres (F11, F12, F22, F23). La série de Vancia ne présente toutefois pas de similitude exacte avec l'un ou l'autre des ensembles de référence évoqués, et compte par ailleurs plusieurs pièces originales. Cette singularité, liée soit à la position chronologique de l'occupation soit à un particularisme local, rend délicate une datation précise. Elle met en évidence par ailleurs l'intérêt d'une étude comparative plus poussée.

La fosse F26 témoigne indubitablement d'un épisode antérieur de l'occupation du site, difficile à préciser : Bronze ancien, peut-être début du Bronze moyen.

Enfin, une hypothétique occupation tardive du Bronze final est à envisager au vu du maigre mobilier de F6.

3.3.2.2 l'us 2

Les pièces recueillies dans la couche 2 reflètent assez fidèlement le bilan établi à partir des ensembles clos : une forte présence Bronze final I/IIa se dégage, avec notamment plusieurs fragments de jattes cannelées (n° 8 et 9), des jarres à carène soulignée d'impressions

digitées (n° 3, 12, 17, 19. Les pots à cordons digités (n° 13 et 20) évoquent des tessons des faits 12 et 8, et se rapportent vraisemblablement à ce même horizon chronologique, de même que quelques coupes à lèvre biseautée (n° 1, 7, 14).

Plusieurs éléments se détachent de cette série. Le Bronze ancien semble représenté par le biais d'un fragment de bord à cordon lisse prélabial, et surtout par une jarre à bord déversé ornée de cordons triangulaires orthogonaux, mise au jour dans la phase diagnostic.

Un bord d'écuelle à lèvre rentrante et un bord très déversé de vase ovoïde (n° 2 et 4) peuvent être attribués à l'âge du Fer, et plusieurs éléments dispersés sont à mettre en rapport avec des occupations d'époque historique (céramique fine tournée, anse n° 18, tesson glaçuré...).

4. synthèse

4.1 histoire sédimentaire du site

L'évaluation de juillet 2001 et la fouille de mars 2002 ont révélé une topographie ancienne beaucoup plus accentuée que celle d'aujourd'hui. Le toit de la moraine visible à l'affleurement près du chemin piétonnier baisse progressivement vers le nord-est, puis brutalement dans une zone très localisée du décapage. L'épaisseur des loess tend ainsi à s'accroître pour atteindre au moins quatre mètres dans la dépression.

Le dépôt loessique au-dessus de la moraine de fond est marqué dans sa partie supérieure par une pédogénèse. Cet épisode ancien que l'on peut associer à une phase climatique chaude et à saison sèche marquée, se traduit par la formation d'un sol dont un horizon fossile est encore visible (paléosol A). Postérieurement à cette phase, un changement climatique, attribuable à une phase froide du Würm, provoque la formation de glosses par cryoturbation (rétraction du sol à cause du gel). Cet ancien sol périglaciaire est lui-même recouvert par un nouveau loess dont la position peut être primaire (loess déposé *in situ*) ou secondaire (loess ancien colluvionné le long du versant de la moraine).

Alors que la pente de la moraine est déjà très adoucie, le loess est marqué par la première occupation protohistorique du Bronze ancien suivi, plusieurs siècles plus tard, par la seconde occupation du Bronze final I/IIa. Les sols correspondant à ces épisodes anthropiques n'ont été distingués lors de la fouille, à l'exception d'un niveau ponctuellement observé (coupe 4). Il est par ailleurs frappant de remarquer que les fosses voisines F25 et F26, datées la première du Bronze final I, la seconde du Bronze ancien, sont apparues sur le même niveau de décapage. Il est donc probable qu'une phase de stabilité du versant de la moraine (végétalisation plus importante) soit intervenue postérieurement au Bronze ancien, favorisant la conservation des vestiges. Après l'abandon du site, suit une phase d'érosion, responsable de la disparition du premier sol d'occupation et probablement d'un arasement des niveaux supérieurs des structures en creux. Plus tard, une nouvelle occupation s'installe, et les mêmes phénomènes d'érosion entrent en jeu après son abandon.

Un colluvionnement loessique caractérise les périodes plus récentes. La présence de tuiles gallo-romaines au sein de l'épandage protohistorique montre un processus post-antique ayant affecté des niveaux archéologiques (protohistoriques et gallo-romain) situés à proximité. L'absence de structures sédimentaires dans les colluvions ne permet pas de distinguer d'éventuelles phases distinctes d'apport. La dernière pédogénèse sur les loess donne un profil simple. On y reconnaît un lessivage superficiel des particules les plus fines et leur accumulation au contact du sol fossile A imperméable.

4.2 Chronologie et caractérisation des occupations

Le croisement des données stratigraphiques et des données typologiques permettent de distinguer au moins cinq états successifs d'occupation du site, d'importances et de natures inégales.

4.2.1 l'occupation du Bronze ancien

Le premier état est attribué au Bronze ancien, ou aux débuts du Bronze moyen. Il est représenté sur le site par au moins une fosse (F26), et sa présence est par ailleurs confirmée par la découverte d'artefacts dans l'us 2. Il est, avec ces seuls éléments, bien difficile d'établir la nature de cette occupation, d'autant que l'éventualité d'un arasement d'une partie des structures de cet état est envisageable (cf. § 4.1). La structure identifiée, qui semble destinée au stockage de galets chauffés est elle-même peu révélatrice et difficile à interpréter.

4.2.2 l'habitat du début du Bronze final.

Le second état, qui semble s'imbriquer avec le précédent sur le terrain, révèle une implantation plus dense ou mieux conservée. On peut lui associer probablement 9 structures auxquelles s'ajoute une fosse exhumée lors du diagnostic (sondage 160), et on peut raisonnablement lui en rattacher 10 autres. Ces structures, variées (four, fosse-silo, trous de poteau), caractérisent un site d'habitat : L'exiguïté de l'emprise de fouille ne permet guère une approche de l'organisation spatiale du site, d'autant plus que les conditions sédimentaires n'autorisent pas d'affirmer avec certitude la synchronie de toutes les structures.

La fenêtre nord (secteur 2) renferme la plus forte densité d'aménagements (ou peut-être sont-ils là restés plus lisibles ?). On y distingue une zone de profonds trous de poteau, indiquant un espace probablement bâti, bordé au sud par quelques larges fosses dont un silo.

Sur la fenêtre principale, la densité s'affaiblit, mais le site s'étend au moins jusqu'au sondage 160, soit au minimum 80 m de longueur.

4.2.3 Une occupation au Bronze final IIIb ?

Apparue au même niveau de décpage que les structures des états précédents, F 6 se réduit à un fond de cuvette laissant supposer un niveau d'ouverture initial positionné plus haut, et donc l'appartenance à un état postérieur. Ce constat semble confirmé par les maigres données typologiques, qui font envisager avec réserves une datation de la fin du Bronze final pour ce témoin isolé révélant soit une présence occasionnelle, soit une occupation plus dense presque totalement arasée.

4.2.4 Un réseau fossoyé d'époque indéterminée

L'ensemble des fossés présente des analogies évidentes dans leur morphologie et leur comblement, et paraissent partager un même niveau d'ouverture. On propose donc à titre d'hypothèse de les rassembler en un état unique, à l'exception peut-être du fossé F 5, sensiblement différent des autres, et vraisemblablement antérieur.

Le réseau ainsi dessiné ne respecte pas une trame géométrique cohérente. Il s'étend au delà de l'emprise de fouille, au moins vers le sud-est, où il a été reconnu dans le sondage 125, alors qu'il a été vu mais interprété comme fosse dans le sondage 160.

La densité du maillage fait supposer qu'il s'agit d'éléments de parcelles plutôt que d'aménagements de drainage. Aucun indice direct ne permet la datation de cet ensemble, mais les fossés recoupent indiscutablement les colluvions de l'us 2 contenant des artefacts d'époque historique (tegulae notamment).

4.3 le contexte

Bien que très inégales, les recherches, prospections, fouilles ou diagnostics, déjà menées sur le plateau dombiste, entre Saône et Rhône, sur les pentes de la Côtière à l'est, et les bords de Saône à l'ouest démontrent l'attrait de ces secteurs géographiques pour les

communautés agro-pastorales protohistoriques. De fait, les conditions offertes par le milieu naturel, les configurations topographiques, la proximité du lac et du marais des Echets au pied de la Côtière à l'est, les axes de circulation constitués par les deux grands cours d'eau voisins, ont certainement favorisé l'installation humaine.

Ainsi, à proximité de Vancia dans ce contexte topographique du bord du plateau des Dombes, de la Côtière, et du marais des Echets, de nombreux sites ont été recensés. L'indice d'occupation du Bronze ancien et surtout l'habitat du début du Bronze final s'intègrent dans des contextes très imparfaitement connus mais déjà documentés.

L'occupation humaine de cette zone est actuellement connue dès le Néolithique, des vestiges de périodes plus anciennes n'ont pas été signalés pour l'instant, bien que les conditions favorables à une conservation de ces derniers soient ici tout à fait probables.

Les traces de sites néolithiques repérées à proximité du site de Vancia (environ 10 kilomètres) se trouvent au Petit et Grand Charmilleux à Miribel, aux Mines, aux Grandes Bornes, et à Bois Rozet sur la commune de Cailloux sur Fontaines, aux Abéroux sur la commune de Tramoyes. Ils ont été découverts lors d'anciennes prospections liées aux opérations archéologiques du tracé du TGV et de l'autoroute A46 Nord (*Motte et al* 1999 p DI à D 10).

Les indices d'occupations se multiplient et sont mieux caractérisés à partir de la période de l'Age du bronze, et s'illustre par les sites :

Des « Alluets » sur la commune de Cailloux – sur- Fontaines. Daté du Bronze Final 1 (Le site des Alluets à Cailloux sur Fontaines Rhône Archéologie préventive sur le tracé du TGV Rhône- Alpes. Rapport n°1 1991 *S Motte*.)

De Vancia au lieu- dit Le Château, lors d'un diagnostic, une fosse contenant un vase de céramique datant du Bronze Ancien au Bronze Final I et un calage de poteau appartenant au même horizon archéologique ont été découverts dans une couche de colluvions semblant identique à celle contenant la majorité du matériel archéologique de la présente opération. (ZAC de Vancia au lieu- dit Le Château Rhône Rapport de sondages Juillet 1990 *S Martin* p 28, fig 1, X, XI, XIV)

Des Grandes Terres sur la commune de Beynost où une opération de diagnostic avaient révélé la présence d'une grande villa gallo-romaine, une couche sablo- limoneuse colluviale contenait des tessons de céramique datant du Bronze moyen et du Bronze Final, aucune structure de ces périodes n'avait pu être appréhendé. L'hypothèse d'un site voisin de l'emprise sondée avait été émise, les tessons se trouvant dans un bon état de conservation. (*Monique Le Nezet Célestin Beynost Grandes terres diagnostic DFS 1999 p 10,11,12,13*).

Des Grandes Terres sur la commune de Beynost, cette opération faisait suite à la campagne de diagnostic citée plus haut. Lors de la fouille de la villa gallo- romaine, des tessons de céramique protohistorique identifiés comme appartenant au Bronze Final ont été prélevés dans cet horizon précédemment repéré et dans les niveaux antiques supérieurs. Seul un dépôt de crémation a pu être fouillé, individualisé grâce à quelques galets en surface constituant sans doute les restes signalant la présence de ce dépôt. Le remplissage contenant charbons et ossements brûlés a livré un fragment d'épingle en bronze dont le modèle évoque la période du Bronze Final. (*S Motte 1999 2000 DFS Beynost Grandes Terres p 13,14,15*).

Plus au nord, à l'est des limites de la Côtière des Dombes, dans la plaine alluviale, au cours de la fouille de la villa gallo-romaine au lieu-dit « Les Vernes » située sur la commune de La Boisse, une fosse a livré du matériel céramique datant du Bronze Final II. (*G Vicherd MNBaudrand Rapport 1982*).

Très au nord de Vancia (x km), à l'ouest, côté Val de Saône, une campagne de surveillance archéologique lors de travaux de décapages extensifs sur la commune d'Anse au lieu-dit « Bourdelan » a permis la découverte d'un site datant du Bronze Final II B. (Anse Bourdelan futur parc de loisir d'Anse Campagne de surveillance archéologique Août Septembre 1987 Rapport 1988 *P Hénon Francis Choel* p 16, 33, 34).

Dans le cadre d'une fouille de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A46 Nord, en rive droite de la Saône à proximité de sa confluence avec l'Azergues, le site de La Terre de Vaux sur la commune de Quincieux (Rhône) a livré de nombreuses structures et niveaux d'occupations

du Néolithique Moyen à la Tène. Les périodes du bronze Ancien et du Bronze Final I sont bien représentées, des structures d'habitat attestées. (Le site Préhistorique et Protohistorique de la Terre de Vaux à Quincieux (Rhône). Rapport de fouille 1989 *P Hénon M Pichon B Rambault*).

En rive gauche de la Saône juste au sud de Villefranche, une campagne de sondage d'évaluation archéologique lié au projet du RD 131 et le raccordement du nouveau pont de Jassans sur la Saône entre Jassans et Beauregard, a permis de révéler des indices d'occupations du Néolithique Moyen au bronze ancien. Ces fréquentations humaines se sont développées sur les moyennes terrasses de la Saône à la liaison entre le bord de la Saône et la Côtière des Dombes. Aucune structure n'a pu être mise en évidence, seul le matériel céramique et lithique témoignent de cette occupation. Les tessons de céramique datés du Bronze ancien sont localisés sur des moyennes et basses terrasses de la Saône, dans des niveaux ayant conservé des paléosols d'origine pédologique. (Jassans Riottier Beauregard. Raccordement du nouveau pont de Jassans Riottier, aménagement de la RD 131. Sondages d'évaluation archéologique secteurs I et 2 *S Motte* 1999)

4.4 conclusion

Les résultats de la fouille s'inscrivent globalement dans les perspectives établies à la suite du diagnostic. Plusieurs phases d'occupation ont pu être définies, de manière plus ou moins précise. Parmi elles, une série d'implantations protohistoriques, pressenties mais mal cernées lors des sondages préliminaires insuffisamment profonds. Elles comprennent comme élément majeur un habitat du début de l'âge du Bronze, représentées par des structures assez variées et un lot mobilier intéressant. Malheureusement, deux paramètres nous contraignent à une vision très lacunaire du site : l'emprise de fouille, limitée, et les difficultés de lecture inhérentes au terrain. Il n'est ainsi pas possible d'aller plus en avant dans la perception du développement spatial et chronologique du site. D'autres épisodes d'occupation, plus discrets, sont perceptibles pour la Protohistoire, au Bronze ancien, et peut-être à la fin du Bronze final. Ultérieurement, à la période historique, le site intègre un paysage rural dont il conserve les restes d'organisation sous la forme de réseaux fossoyés. Aucun aménagement ne témoigne d'une éventuelle implantation médiévale en relation avec le bourg proche n'a été décelé, malgré les indices révélés par le diagnostic. Encore faut-il préciser que sur une grande partie de l'emprise de fouille, le terrassement préalable effectué sur décision du maître d'ouvrage a entraîné la destruction de tous les niveaux concernés...